

Succession apres un deces

Par borsalino, le 15/09/2018 à 14:22

Bonjour a tout les bénévoles

Mon épouse a perdu son père fin 2016

Nous avons pris un notaire pour la succession car il restait environ 6000 euros sur le compte. Au décès de son père nous avons réglé un mois de loyer pour pouvoir déménagé facture edf facture gaz et régularisation de charges et impôt

Mon épouse avait un frère qu elle ne voyait plus et nous avons appris qu il était décédé et qu il c était marié.

Le notaire a envoyer un courrier a madame pour lui indiqué qu il y avait une succession mais malheureusement le courrier est revenu car plus personne a cette adresse

Nous avons fait des recherches sur internet pour essayer de la retrouvé mais sans résultat.donc succession bloquée

Nous on pensait récupérer ce que nous avions avancé mais

malheureusement ce n est pas le cas. Ma question combien de temps cela peut il duré et si je ne retrouve pas cette personne que devient la succession. cordialement.

Par Visiteur, le 15/09/2018 à 15:40

Bonjour

Le frére est-il décedé avant ou après le père ?

Par borsalino, le 15/09/2018 à 16:40

bonjour Pragma Son frère est décédé après son père.